

REPUBLIQUE DU BURUNDI
PARTI SAHWANYA-FRODEBU
SECRETARIAT GENERAL
B.P. 6228 BUJUMBURA
G.S.M. 822193
E-MAIL : frodebu leg@cbinf.com
BUJUMBURA-BURUNDI

DECLARATION N°001/2001 DU PARTI SAHWANYA-FRODEBU

Ce samedi 6 janvier 2001, le Comité Directeur National élargi aux Parlementaires, aux Ministres et aux autres Cadres issus du Parti SAHWANYA-FRODEBU a tenu sa réunion ordinaire à la Permanence Nationale du Parti SAHWANYA-FRODEBU sous la direction de Monsieur Denis NSHIMIRIMANA Porte-parole National du Parti SAHWANYA-FRODEBU.

A l'ordre du jour étaient inscrits entre autres points, la situation politique et sécuritaire qui prévaut dans le pays ainsi que la mise en application des recommandations et conclusions issues du 3^{ème} Congrès Ordinaire du Parti SAHWANYA-FRODEBU tenu le 25 novembre 2000.

A l'issue de la réunion le Comité Directeur National a fait les constats suivants :

1. Sur le plan sécuritaire, des tueries des civils innocents continuent sur la route Bujumbura-Kigali, à Rutana (Bukemba), à Rumonge, à Makamba et à Bururi et cela se fait 4 mois après la signature de l'Accord de paix d'Arusha.
2. Des populations continuent à fuir les combats et croupissent dans les camps de déplacés, de regroupés, de dispersés à l'intérieur et des réfugiés à l'extérieur du pays.
3. L'Accord de paix signé le 28/8/2000 à ARUSHA et entériné le 30/11/2000 par l'Assemblée Nationale n'a pas encore été mise en application et n'arrive pas à ramener la paix au Burundi.
4. En outre, l'Assemblée Nationale n'a pas encore voté le budget de l'exercice 2001 ce qui risque de créer une crise institutionnelle et porter préjudice au retour à la paix au Burundi.
5. Des "pêcheurs en eau trouble" continuent à créer le chaos, ce qui ne fait que perdurer l'état de guerre au Burundi.
6. La persistance d'une campagne fiévreuse et d'une course effrénée pour diriger la transition, avant de vider certaines questions fondamentales telle, le cessez-le-feu, restées en suspens, par certains politiciens mal avisés et visiblement mal intentionnés.

7. Les préparatifs pour la mise en application des recommandations et conclusions du 3^{ème} Congrès Ordinaire du Parti SAHWANYA-FRODEBU vont bon train.
8. La communauté internationale est au côté du peuple Burundais dans sa longue marche vers la paix, la réconciliation et la démocratie, en témoigne la conférence des bailleurs de fonds à Paris qui a accepté d'appuyer financièrement le Burundi.

Face à ces constats, le Comité Directeur National porte à la connaissance du public tant national qu'international ce qui suit :

Le Comité Directeur National,

1. Condamne les massacres ignobles des civils innocents.
2. Exige la suspension sans délai des hostilités et la négociation immédiate du cessez-le-feu.
3. Demande aux politiciens burundais de se mettre rapidement ensemble pour adopter une voie claire, précise et consensuelle qui permet de sortir le pays de l'impasse. Pour ce faire, l'équation à résoudre est de savoir s'il faut appliquer l'Accord de paix signé le 28/8/2000 à ARUSHA avant ou après le cessez-le-feu.

A cet effet, il n'y a que deux alternatives :

Si c'est avant le cessez-le-feu, alors les Institutions de transition auront pour 1^{ère} mission de faire la guerre. Ce qui est antinomique à l'Accord de paix.

Si c'est après le cessez-le-feu, il faut alors renégocier l'Accord de paix avec la rébellion armée. Quoi qu'il arrive, pour sortir de cette crise, les partenaires au conflit burundais devront négocier tôt ou tard le cessez-le-feu. Il ne faut donc pas perdre de temps puisqu'il n'y aura pas de partenariat bis. (c'est aujourd'hui ou à jamais). Il faut prendre le taureau par les cornes. C'est pourquoi le Parti SAHWANYA-FRODEBU :

4. Réaffirme sa démarche qu'il a toujours préconisée, à savoir :
 - Négociation du cessez-le-feu
 - Négociation de l'Etat de droit
 - Négociation de la transition (sa mission, sa durée et son leadership).
5. Déploie le fait que certains politiciens véreux, en complicité avec quelques membres de l'ancienne Facilitation, ont fait la "sourde oreille" de cette voie on ne peut plus salubre pour le pays, préférant mettre la charrue devant les bœufs pour des raisons non encore identifiées.
6. Rappelle que si cette voie n'est pas suivie, le Parti SAHWANYA-FRODEBU se lave les mains des conséquences fâcheuses qui pourront en découler et prend à témoin le peuple burundais et la communauté internationale. L'équipe de l'ancienne facilitation et ses "Commissionnaires" burundais qui travaillent comme

des marionnettes à la solde des étrangers en assumeront la responsabilité historique.

7. Condamne et met en garde le Président de l'Assemblée Nationale sur sa tentative du 30/12/2000 de transformer le Palais de KIGOBE en "repère de brigands", félicite, à ce propos, le groupe parlementaire "CNPR" pour son sens élevé de l'Etat et demande au bureau de l'Assemblée Nationale de barrer la route aux errements du Président de l'Assemblée Nationale.
8. Attire l'attention du Président de l'Assemblée Nationale, du 1^{er} Vice-Président de la République et de l'ex-Président NTIBANTUNGANYA sur la situation sécuritaire, politique et socio-économique actuelle déjà préoccupante et leur demande de transcender les ghettos politico-ethniques et régionales et éviter d'offrir des images pitoyables et rabaissant sur les écrans de la Télévision Nationale afin d'honorer et de mériter les places qu'ils occupent et auxquelles ils veulent sournoisement accéder.
9. Demande, dans le cadre de l'application de l'article 111 de l'Acte Constitutionnel de transition, la mise en avant de l'intérêt supérieur de la Nation et bannir à jamais les intérêts individuels et sectaristes.
10. Rappelle aux belligérants que le chaos ne profitera à personne et qu'il faut se mettre ensemble pour négocier le cessez-le-feu afin de sortir le pays de l'Etat de guerre vers un Etat de droit.
11. Lance un appel vibrant à tous les militants, otages de l'ancien Président NTIBANTUNGANYA, désabusés et égarés du Parti SAHWANYA-FRODEBU, de retourner au bercail (Permanence Nationale du Parti SAHWANYA-FRODEBU) au lieu d'aller grelotter derrière les portes d'un Palais en suivant une cause perdue d'avance.
12. Demande au Docteur Jean MINANI de rentrer au pays et de rejoindre rapidement les nombreux milliers de militants du Parti SAHWANYA-FRODEBU à la Permanence Nationale pourvu qu'il s'amende et renonce à ses manquements graves vis-à-vis du Parti et partant de tout le peuple burundais.
13. Demande à tous les militants du Parti SAHWANYA-FRODEBU et à tout le peuple burundais de se mobiliser pour la paix, la réconciliation et la démocratie.
14. Demande à tous les militants et sympathisants du Parti SAHWANYA-FRODEBU de mettre en place tous les dispositifs visant à atteindre l'objectif ultime du 3^{ème} Congrès Ordinaire du Parti SAHWANYA-FRODEBU tenu le 25/11/2000, à savoir "l'édification au Burundi d'un Etat de droit, démocratique, moderne, réconcilié, d'économie libérale, sûr et rassurant pour toutes les composantes de la Nation".
15. Demande au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, d'appliquer la loi sur les Partis politiques.
16. Souhaite meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à tous les burundais en général et tous les Inziraguhemuka en particulier.

Fait à Bujumbura, le 6/1/2001

Pour le Parti SAHWANYA-FRODEBU,

Honorable BUKURU Thomas,

Secrétaire Général et Représentant Légal Suppléant.